



LE POSTE D'INSPECTION FRONTALIER DE MARSEILLE (P.I.F)

GPMM - Conférence de presse du 08.03.2011

LES INSPECTIONS SANITAIRES

Le PIF

Outil portuaire dédié aux inspections « vétérinaires » des produits importés :

=> de consommation humaine (ex: viande, produits de la pêche, produits laitiers,...);

=> de consommation non humaine (nourriture pour animaux vivants).

Les services vétérinaires contrôlent et valident la mise à la consommation ces produits susceptibles de contenir des bactéries ou maladies potentiellement néfastes pour la santé publique et animale.

Le PEC

C'est un outil portuaire dédié aux inspections « phytosanitaires » des produits végétaux importés (fruits, bois, plantes, palmiers)

Leur mission consiste à inspecter tout végétal entrant sur le territoire de l'UE, potentiellement porteur de maladies ou parasites susceptibles de contaminer les végétaux du territoire de l'UE (contamination de champs ou cultures locales).

LES INSPECTIONS SANITAIRES

Le Parc à bétails

Outil portuaire (hangar) qui vise à contrôler l'état sanitaire des animaux vivants. L'objectif de ces contrôles est de mesurer l'état de fatigue (bien-être de l'animal) dans lequel se trouve l'animal après le transport ou qu'il ne soit pas porteur de maladies (fièvre aphteuse, grippe aviaire).

L'action des fraudes

Les services de la DDCRF (services des fraudes) sont chargés de contrôler les normes et qualité des produits végétaux appelés à être consommés (consommation humaine) sur le territoire de l'UE. Leur action complète celle exercée par les services phytosanitaires.

HISTORIQUE DU PIF DES BASSINS EST

- **2006**: Bâtiment de la Madrague (ex-PIF dans l'enceinte portuaire) est détruit car il ne répondait plus aux dispositions réglementaires de la Commission Européenne (vétusté de l'équipement);
- **2006-2011**: dérogation exceptionnelle de la Commission Européenne pour la création d'un PIF hors de l'enceinte portuaire . Solution temporaire développée par la place portuaire chez STEF-TFE.
- **fin 2010**: dépôt d'un dossier de candidature du GPMM pour la création d'un PIF dans l'enceinte portuaire. Avis favorable de la CE obtenu le 28.02.
- **MARS – JUILLET 2011**: réalisation des travaux pour la construction d'un PIF à minima = 100 m² de locaux techniques et administratifs: laboratoire, chambres froides, sas vestiaire et bureaux = investissement compris entre 250 et 350 K€.

L'objectif du GPMM est d'assurer une continuité d'activité après la fin de la dérogation (01.08.2011)

LES CHIFFRES DU PIF

- Le PIF, prochainement basé en hangar 23, sera réalisé pour un montant situé entre 250 000 et 350 000 €.
- Le trafic contrôlé sur Marseille (PIF de STEF – hors enceinte portuaire) est de près de 4 000 T (+/- 200 conteneurs ou semi remorques) pour l'année 2010. En comparaison, le PIF de Fos réalise 40 000 T.
- L'origine des marchandises: Pays de la Méditerranée (Maghreb, Turquie), Amérique du Sud (Brésil, Equateur, Pérou) et Afrique de l'Ouest (Sénégal).

LE PIF DE DEMAIN: PÔLE D'ADMINISTRATIONS

- A l'horizon 2012-2013, le GPMM envisage la **création d'un grand PIF (hangar 17)** regroupant l'ensemble des inspections sanitaires: vétérinaires, phytosanitaires et fraudes.
- L'objectif est double pour le GPMM: optimiser et fluidifier!
- **On optimise**, car le regroupement de ces services va permettre une meilleure coordination lors des inspections.
- **On fluidifie**, car cette coordination va permettre de libérer plus rapidement la marchandise à l'importation.
- **Pour résumer, le GPMM œuvre pour une amélioration du service offert à la marchandise**

LE PIF A MINIMA ET LE PIF « PÔLE DES ADMINISTRATIONS »



GPMM - Conférence de presse du 08.03.2011



MERCI DE VOTRE ATTENTION